

Joseph Ch. Kasel, A Rome, il y a trente ans... (avril 1987)

Légende: En avril 1987, à l'occasion du trentième anniversaire de la signature des traités de Rome, Joseph Kasel, ancien responsable de la section des traités internationaux au ministère luxembourgeois des Affaires étrangères, évoque l'ambiance et les difficultés de dernière minute lors de la cérémonie de signature, le 25 mars 1957 au Capitole, des traités instituant la Communauté économique européenne (CEE) et la Communauté européenne de l'énergie atomique (CEEA ou Euratom).

Source: Courrier du personnel. Avril 1987, n° 483. Bruxelles: Commission européenne. "A Rome, il y a trente ans. ", auteur:Kasel, Joseph Ch. , p. 15-17.

Copyright: (c) Union européenne

URL:

http://www.cvce.eu/obj/joseph_ch_kasel_a_rome_il_y_a_trente_ans_avril_1987-fr-0891d9c2-169e-4ff3-8b20-a6dcc5fea318.html

Date de dernière mise à jour: 05/11/2015



A Rome, il y a trente ans...

La petite histoire de la grande histoire par Joseph Ch. Kasel

Nous sommes à Rome, le lundi 25 mars 1957. Le Capitole a revêtu son décor des grands jours. Les drapeaux claquent aux mâts, les carabinieri en uniforme de gala ont pris position sur l'escalier qui mène à la place où se tient, souriant, l'empereur Marc-Aurèle sur son cheval doré.

Et pendant qu'il commence à pleuvoir à verse, il se passe des choses à l'étage du Musée des conservateurs, dans la salle des Horaces et des Curiaces, sous l'œil vigilant des statues de deux papes. Assis à une longue table, les douze plénipotentiaires, deux par pays, sont occupés à signer les traités instituant la Communauté économique européenne de l'énergie atomique et l'Acte final de la Conférence intergouvernementale pour le Marché commun et l'Euratom.

C'est ce que tout le monde pense, à part quelques rares initiés. Sous les flashes des photographes et sous les regards émus des membres des délégations des six pays et de nombreux invités, les plénipotentiaires, l'air grave et recueilli, apposent leurs signatures sur les dernières pages de gros volumes qui leur sont présentés à tour de rôle et qui contiennent, de l'avis de tout le monde, les textes imprimés des traités. En réalité, d'imprimées il n'y a que la première page avec le titre et la dernière avec la formule suivante :

« En foi de quoi, les plénipotentiaires soussignés ont apposé leurs signatures au bas du présent traité. Fait à Rome, le vingt-cinq mars mil neuf cent cinquante-sept ».

Entre ces deux pages, rien que des feuilles de papier d'une blancheur immaculée. Personne ne s'en aperçoit, personne ne s'en doute. Et lorsque, après la cérémonie, les photographes s'approchent pour photographier les traités, on leur présente les première et dernière pages, les volumes étant maintenus par les mains fermes de ceux qui savent et qui ont reçu l'ordre de ne rien révéler.

Mais comment en est-on arrivé là ? Pourquoi ce stratagème ? L'Imprimerie nationale à Paris avait été chargée d'imprimer les textes des traités. Mais, pour des raisons imprévisibles, le délai de livraison n'avait pu être respecté. Catastrophe ! La date de la signature est fixée à Rome pour le 25 mars, dans quelques jours. Que faire ? C'est alors qu'on est obligé d'inventer le tour de cache-cache permettant de procéder au simulacre. Un modeste imprimeur romain se charge de préparer les pages pour les intitulés et les signatures. On constitue des volumes avec des pages blanches auxquelles on substituera les pages imprimées dès que celles-ci seront disponibles. La cérémonie a lieu comme prévu. On signe. Le tour est joué.

Quand aux protocoles additionnels aux traités, c'est une autre histoire. Pour ne pas faire durer pendant des heures la cérémonie de signature au Capitole, on avait décidé de faire signer les textes additionnels dans un autre lieu. Mais il fallait y procéder le même jour, et comment réunir encore une fois les douze plénipotentiaires pour cet exercice ? On réfléchit longuement, puis on trouve la solution.

Le président du Conseil italien Antonio Segni, lui-même signataire des traités, a invité les autres plénipotentiaires à un dîner au Palazzo Venezia. Ce dîner sera suivi d'une grande réception pour l'ensemble des délégations et pour un nombre impressionnant de personnalités de la société romaine. Comme c'est le seul endroit réunissant encore une fois, le même jour, tous les signataires des traités, on décide de leur faire signer les protocoles additionnels entre le dessert et le café. Deux fonctionnaires sont chargés de recueillir les signatures.

Mais pour la réception du soir, la tenue prescrite est « habit et décorations ». Il n'est plus possible de dénicher dans tout Rome un seul frac dans aucune maison de location de vêtements de cérémonie. Voilà donc nos deux chargés de mission qui se présentent au Palais de Venise, en tenue de ville, les documents à signer sous les bras et le carton d'invitation à la main. Ils montent le grand escalier d'honneur et se heurtent au chef du Protocole qui, revêtu d'un habit impeccable, garni de décorations comme un arbre de Noël vivant, le monocle vissé à l'œil, toise nos deux intrus d'un regard à les faire entrer sous terre. Explications, production des documents à signer, protestation, rien n'y fait. Pas de robe nuptiale, pas de festin. Les deux

chargés de mission sont priés d'attendre dans un salon et la porte se ferme derrière eux.

Le temps passe. Agréablement, car le Palais de Venise est un musée et il y a de belles choses à admirer. De l'autre côté de la porte, on entend les invités arriver. De temps en temps, à travers un léger entrebâillement, on jette un coup d'œil. Mais personne ne se rend compte qu'il y a là deux inquiets qui désespèrent de pouvoir remplir leur mission.

Soudain, à travers la fente de la porte entrouverte, ils aperçoivent le visage familier d'un diplomate italien qui avait été en poste à Luxembourg. Ils se précipitent vers lui et, sous le regard réprobateur du cerbère de service, lui expliquent leur problème. Quelques instants de réflexion. Puis, à trois cette fois, rentrée par la fameuse porte, parcours d'innombrables salles, salons, galeries, traversée des cuisines, pour aboutir finalement, par une porte dérobée, dans un salon où, autour d'une table, les signataires des traités finissent de dîner. Ils sont au dessert. On leur expose le but de cette intrusion et, dans un climat de bonne humeur générale, ils se déclarent d'accord pour achever le travail interrompu lors de la cérémonie de l'après-midi. Mais, au moment de vouloir signer, chacun des convives tâte ses poches. En vain. Personne n'a évidemment apporté un stylo. Personne sauf l'un des chargés de mission qui, du fait qu'il n'avait pas pu se changer, dispose de son porte-plume. Et c'est finalement avec ce stylo que tous les plénipotentiaires apposent leur signature au bas des pages préparées à cette fin.

Lorsque, après trente ans, on repense aux multiples difficultés et crises que les Communautés européennes ont traversées depuis leur naissance, on se souvient que même la signature à Rome, le 25 mars 1957, ne s'était pas passée sans complications.